cogérial

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION HANDIPRO 31

Immeuble anthyllis
8 rue Paul MESPLE
31100 TOULOUSE

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

ASSOCIATION HANDIPRO 31

Siège social :

Immeuble anthyllis
8 rue Paul MESPLE
31100 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

COGERIAL S.A.S
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes - audit et conseil
S.A.S. au capital de 310 000 € - RCS Toulouse B 378 750 947 - SIRET 378 750 947 00038 - APE 6920 Z

8 Chemin de la Terrasse - B.P. 15810 - 31505 TOULOUSE CEDEX 5
☎ : 05 61 80 98 36 - Fax : 05 61 34 27 07 – E-mail : experts@cogerial.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée générale de l'association HANDIPRO 31,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HANDIPRO 31 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 14 juin 2022

Pour COGERIAL S.A.S
Frédéric BENAZET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

ANNEXE I : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 005	12 005		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 139	1 490	1 649	
	Autres immobilisations corporelles	244 585	224 552	20 033	19 223
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	46		46	46
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 682		43 682	43 910
	TOTAL (I)	303 456	238 047	65 409	63 179
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	70		70	6 756
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	121 092	11 519	109 573	167 060
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	52 180		52 180	8 667
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	786 576		786 576	944 340
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	74 151		74 151	72 689
	TOTAL (II)	1 034 068	11 519	1 022 549	1 199 512
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 337 524	249 566	1 087 958	1 262 691
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			43 682	43 910
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	389 416	297 602
	Excédent ou déficit de l'exercice	(106 038)	91 815
	Total des fonds propres (situation nette)	283 378	389 416
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	9 254	11 767
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	9 254	11 767
	Total des fonds propres	292 632	401 184
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	88 610	80 375
	Total des provisions	88 610	80 375
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 951	167 377
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	466 370	551 158
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	53 212	52 229
	Produits constatés d'avance	14 183	10 369
	Total des dettes	706 717	781 132
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 087 958	1 262 691
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(106 038,12)	91 814,84
(1)	Dont à moins d'un an	706 717	781 132
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	130 693	129 807
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 970 658	2 924 592
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	239 346	181 068
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	189	37
	Total des produits d'exploitation	3 340 887	3 235 505
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	701 355	616 775
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	184 920	163 151
	Salaires et traitements	1 718 110	1 685 748
	Charges sociales	708 154	675 593
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 618	6 550
	Dotation aux provisions	8 235	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	34	245
	Total des charges d'exploitation	3 334 426	3 148 061
	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 461	87 443

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 461	87 443
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7	7
	Total des produits financiers	7	7
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	7	7
	RESULTAT COURANT avant impôts	6 468	87 450
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 981	1 837 2 925
	Total des produits exceptionnels	3 981	4 762
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	116 260 227	398
	Total des charges exceptionnelles	116 487	398
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(112 507)	4 364
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	3 344 875 3 450 913	3 240 274 3 148 459
	EXCEDENT ou DEFICIT	(106 038)	91 815

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 087 958** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 344 875** euros et un total **charges** de **3 450 913** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-106 038** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Régles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2018-06 modifié par l'ANC n°2020-08 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels sont arrêtés le 26 avril 2022.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Durées des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	N/A
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	N/A
Matériels et outillages	Linéaire	N/A
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau et inf.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inferieure a la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont inscrites en compte n°131 et sont affectés à du mobiliers adaptés aux personnes en situation de handicap. Une quote-part est réintégrée chaque année dans le résultat de l'association.

Subventions d'exploitations

Les subventions d'exploitations sont inscrites en compte n°741 et n°745 et concernent principalement le financement de l'activité de CAP EMPLOI

Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la part de subvention affectée à un projet dont les dépenses n'ont pas encore été engagées en totalité. Ils sont repris l'année des dépenses effectives.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Annexe libre

Faits caractéristiques de l'exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.
Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Restitution de la subvention d'accompagnement vers l'emploi Axe 2 au titre de l'année 2020 :

L'avenant 5bis de la convention pluriannuelle prévoit une restitution des excédents. Cet avenant en date du 20 septembre 2021 a fixé le montant de la reprise d'excédents pour l'année 2020 à 116 091€. Cette reprise a impacté les comptes annuels 2021 par la comptabilisation d'une charge exceptionnelle.

Indemnités de fin de carrière

L'association a décidé de comptabiliser une provision pour engagement de fin de carrière.
Aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite n'a été signé. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision a été calculée selon les critères suivants :
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Turn over très faible chez les cadres
- Turn over constants chez les non-cadres
- Taux d'actualisation (inflation comprise) : 0.98 %.

Activité de HP Conseil

Depuis sa création l'activité HP Conseil est autofinancée. Au cours de l'exercice 2010, notre association avait développé une nouvelle activité de conseil et de formation auprès des entreprises en partenariat avec deux autres structures.

Analyse de l'effectif

	Nombre de personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	44
Total	52

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 145				1 141	12 005
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 145				1 141	12 005
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 017		2 122			3 139
	Instal., agencement, aménagement divers	166 377		1 280		7 627	160 030
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	116 189		7 887		39 520	84 555
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	283 582		11 289		47 147	247 723
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	46					46
	Prêts et autres immobilisations financières	43 910				227	43 682
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 955				227	43 728
	TOTAL	340 683		11 289		48 515	303 456

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 145	(1 141)		12 005
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 145	(1 141)		12 005
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 017	473		1 490
	Autres instal., agencement, aménagement divers	159 210	2 300	7 627	153 883
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	104 132	6 057	39 520	70 669
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 359	8 831	47 147	226 042
	TOTAL	277 504	7 691	47 147	238 047

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	77 650	8 235		85 885
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	2 725			2 725
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 375	8 235		88 610
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 732	4 787		11 519
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 732	4 787		11 519
	TOTAL GENERAL	87 107	13 022		100 129
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		13 022		
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	43 682	43 682	
	Clients douteux ou litigieux	11 519	11 519	
	Autres créances clients	109 573	109 573	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 246	2 246	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254	254	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 000	20 000	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	29 680	29 680	
	Charges constatées d'avance	74 151	74 151	
	TOTAL DES CREANCES	291 105	291 105	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	172 951	172 951		
	Personnel et comptes rattachés	221 057	221 057		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	228 694	228 694		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 619	16 619		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	53 212	53 212		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	14 183	14 183		
	TOTAL DES DETTES	706 717	706 717		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		148 035
Autres créances clients		101 963
FACTURES A ETABLIR	101 963	
Autres créances		46 072
FRS AVOIR A ETABLIR	4 977	
PRODUITS A RECEVOIR	2 246	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	20 000	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	18 850	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		74 151	74 151
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			74 151

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		389 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53 202
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	53 202	
Dettes fiscales et sociales		335 965
PROV CONGES PAYES	136 591	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	84 156	
CHARGES SOC / PROV CP	73 200	
ORG SOC CHARGES A PAYER	42 019	
Autres dettes		708
AVOIR A ETABLIR	708	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		14 183	14 183
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			14 183

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		3 981
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 981
Cession immo incorporelles	227	
SUBVENTION VIREES AU RESULTAT	3 754	
Total des charges exceptionnelles		116 487
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		116 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 260	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		227
Val.comptables él. actif cédés	227	
Résultat exceptionnel		(112 507)